BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
DBE LRO
Immeuble l'Optimum
Zac Blaise Pascal
34000 MONTPELLIER

Rapport de repérage amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Article R4412-97 du Code du Travail, Norme NF X 46-020

REFERENCES MISSION

Rapport N° : 32279594/S1/1/AM-RTV_V1

Rédigé le : 29/06/2026

Référence au programme de travaux :
CHIFFRAGE UGAP CHIFFRAGE UGAP réalisé le 12/06/2026 par Diane HELLIS

DONNEUR D'ORDRE

UNION GROUPEMENTS D ACHATS PUBLICS

- -

sis 248 boulevard du General Leclerc
34700 LODEVE

SITE D'INTERVENTION

GENDAMERIE DE LODEVE

sis 248 boulevard du General Leclerc
34700 LODEVE
BATIMENT 750-751
Code site : 2000M2
Latitude : 43.733900 / Longitude : 3.315800

Date(s) d'intervention(s) :
Le 10/06/2026

SYNTHESE DE CONCLUSION



OPERATEUR(S) DE REPERAGE

Prénom Nom	Fonction	Compétence	Signataire du rapport
Mathieu VERNIZEAU	Diagnostiqueur	Certification N° 2368	Mathieu VERNIZEAU 

Le présent rapport comporte 29 pages, dont 18 pages d'annexes. Il ne peut être reproduit qu'intégralement.

Copyright BUREAU VERITAS

SOMMAIRE

1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION **3**
1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre 3
1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage 3
1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage 4

2. CONCLUSIONS **5**
2.1. Matériaux et produits contenant de l'amiante 5
2.2. Obligations réglementaires 6

3. INFORMATIONS GENERALES **7**
3.1. Immeuble bâti objet de la mission 7
3.2. Parties prenantes 7

4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE **7**
4.1. Références réglementaires 7

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE **8**
5.1. Date(s) de visite(s) 8
5.2. Ecarts, adjonctions ou suppressions à la norme NF X46-020 8
5.3. Conditions spécifiques 8
5.4. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite 8

6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE **9**
6.1. Matériaux et produits repérés 9
6.2. Estimation quantitative des matériaux et produits contenant de l'amiante 11

7. ANNEXES **12**
7.1. Parties d'immeuble bâti visitées 12
7.2. Photos prélèvements 13
7.3. Photos sondages 15
7.4. Attestation d'assurance 16
7.5. Certificat de compétence 18
7.6. Croquis de repérage 19
7.7. Rapport d'analyse du laboratoire 22

BUREAU VERITAS vous accompagne durant toutes les phases de vos projets



1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Selon le(s) document(s) remis par le donneur d'ordre, le programme des travaux prévus est le suivant :

Description succincte du programme des travaux
Refection Toiture batiment 750-751

1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage

Il définit les ouvrages de la construction et parties d'ouvrages de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, impactés par les travaux prévus.

Le présent repérage concerne uniquement les produits ou matériaux identifiés comme concernés directement ou indirectement par les travaux au vu des informations fournies par le donneur d'ordre.

Dans le cas où des produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, n'ont pas fait l'objet de recherche d'amiante car non identifiés comme concernés par les travaux prévus au vu des informations fournies préalablement au repérage, il conviendra que le donneur d'ordre fasse effectuer des investigations supplémentaires ultérieures.

Ouvrages et parties d'ouvrages de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 concernés par les travaux prévus

Ouvrages de la construction	Parties d'ouvrages
01 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités	
Ardoises	Ardoises composites hors fibrociment, Ardoises fibrociment
Bardeaux bitumineux	Bardeaux bitumineux ("shingles")
Conduits en toiture	Conduits de fumée, Conduits EP, Conduits EU
Eléments associés à la toiture	Chéneaux, Closoirs, Colles solins fibrociment, Conduits, Costières, Couvre-joints, Eléments de toiture, Faitages, Garnissages joints de dilatation, Joints de dilatation, Jonctions bitumineuses, Mitres, Rives, Solins, Tresses d'étanchéité à l'air
Etanchéité de toiture terrasse	Complexes asphaltés , Ecrans de semi indépendance , Pare-vapeur, Produits d'accrochage, Revêtements bitumineux parties planes, Revêtements bitumineux relevés
Plaques ondulées et planes	Plaques fibrociment, Plaques matériaux bitumineux, Revêtements anti condensation sous bac acier
02 - Parois verticales extérieures et façades	
Façades lourdes y compris poteaux	Enduits projetés/crépis façades

1.3. Périmètre de repérage défini par l’opérateur de repérage

Au vu du descriptif des travaux prévus, les parties de bâtiment objets de la mission sont les suivantes :

Partie(s) du bâtiment :

TOITURE

2. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

2.1. Matériaux et produits contenant de l'amiante

Matériaux et produits listés en annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 concernés par les travaux prévus contenant de l'amiante

N°ZPSO	Localisation	Ouvrage	Partie d'ouvrage	Aspect	Couleur
2	Toiture	Conduits en toiture	Conduits de fumée	Fibres-ciment	Gris

2.2. Obligations réglementaires

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du Code de la Santé Publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique, ce DAPP ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du Code de la Santé Publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du Code du Travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du Code du Travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

3. INFORMATIONS GENERALES

3.1. Immeuble bâti objet de la mission

Adresse : GENDAMERIE DE LODEVE
sis 248 boulevard du General Leclerc
34700 LODEVE

Bâtiment	Fonction principale	Classement	Date permis de construire ou année de construction	Année de réhabilitation ou description des modifications
GENDAMERIE DE LODEVE	Habitation (Parties communes)	Autres	Sans informations fournies par le donneur d'ordre, la date d'obtention du permis de construire est présumée être inférieure au 1 juillet 1997	Non-communiqué

3.2. Parties prenantes

Contact	Qualité	Société	Adresse	Coordonnées
- -	Donneur d'ordre	UNION GROUPEMENTS D ACHATS PUBLICS	sis 248 boulevard du General Leclerc 34700 LODEVE	/
Laurent BATAILLE	Gestionnaire	/	/	+33 6 33 47 13 70 - laurent.bataille@interieur.gouv.fr

4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits impactés par les travaux listés en annexe de l'arrêté du 16/07/2019, en vue de la réalisation de l'évaluation initiale du risque amiante.

4.1. Références réglementaires

- Code du travail : articles L4412-2, R4412-97,
- Décret n°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations,
- Arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis,
- Norme NF X 46-020 du 5 août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis.

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

5.1. Date(s) de visite(s)

Le 10/06/2026

5.2. Ecarts, adjonctions ou suppressions à la norme NF X46-020

Absence de documents, d'informations concernant :

- Les dates de délivrance du permis de construire ou des années de construction
- Les années de modification ou de réhabilitation
- La construction, les caractéristiques particulières des locaux, les modifications survenues dans les locaux, les dates et la nature des travaux réalisés (réparation, restauration, entretien, réhabilitation…)

5.3. Conditions spécifiques

- Présence d'occupant lors de la visite (pas d'évacuation temporaire)
- Encombrement de mobilier ou d'équipement lors de la visite (pas d'évacuation temporaire)

5.4. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite

Objet / Type de document	Auteur	Date	Référence	Conclusions (si rapport de repérage)
Programme de travaux / CHIFFRAGE UGAP	Diane HELLIS	12/06/2026	CHIFFRAGE UGAP	/

Les résultats antérieurs en matière de recherche d'amiante utilisés pour la réalisation du repérage, communiqués dans le cadre de la présente mission, sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes en matière de diagnostics, constats et repérages amiante.

6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

6.1. Matériaux et produits repérés

Abréviations du tableau :

ZPSO = Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage
Pxx P = Prélèvement n°xx Positif, contenant de l'amiante
Pxx N = Prélèvement n°xx Négatif, ne contenant pas d'amiante
xx_ant = Prélèvement réalisé lors d'un repérage antérieur
Sxx = Sondage n°xx
xx* = élément témoin de la ZPSO
Nota : Hormis pour l'élément témoin, tout prélèvement est précédé d'un sondage

Critères de décision :
AN = Analyse
DC = Document consulté
MA = Marquage
PN = Ne contient pas d'amiante par nature

Localisation	Ouvrage	Matériau / Produit	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
Toiture	Eléments associés à la toiture	Eléments de toiture	Composite	Noir	3	P4* N	/	AN	paxalu sur costières de cheminées et faîtage centre de toiture	Non
	Eléments associés à la toiture	Eléments de toiture	Composite	Noir	3	P5 N	/	AN	paxalu sur costières de cheminées et faîtage centre de toiture	Non
	Eléments associés à la toiture	Eléments de toiture	Ciment	Gris	4	P6* N	/	AN	ciment entre briques des cheminées	Non
	Eléments associés à la toiture	Eléments de toiture	Ciment	Gris	4	P7 N	/	AN	ciment entre briques des cheminées	Non

Localisation	Ouvrage	Matériau / Produit	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
Toiture	Eléments associés à la toiture	Eléments de toiture	Ciment	Gris	5	P8* N	/	AN	enduit ciment entre horloge et pierre	Non
	Eléments associés à la toiture	Eléments de toiture	Ciment	Gris	5	P9 N	/	AN	enduit ciment entre horloge et pierre	Non
	Eléments associés à la toiture	Eléments de toiture	Ciment	Foncé, Gris	6	P10* N	/	AN	enduit sur coupole au dessus de l'horloge	Non
	Eléments associés à la toiture	Eléments de toiture	Ciment	Foncé, Gris	6	P11 N	/	AN	enduit sur coupole au dessus de l'horloge	Non
	Conduits en toiture	Conduits de fumée	Fibres-ciment	Gris	2	P3* P	/	AN	/	***Oui***
	Façades lourdes y compris poteaux	Enduits projetés/crépis façades	Ciment	Clair, Gris	1	P1* N	/	AN	enduit sous tuile chêneaux	Non
	Façades lourdes y compris poteaux	Enduits projetés/crépis façades	Ciment	Clair, Gris	1	P2 N	/	AN	enduit sous tuile chêneaux	Non
	Conduits en toiture	Conduits de fumée	PVC	/	7	P12* N	/	PN	/	Non
	Conduits en toiture	Conduits de fumée	PVC	/	7	/	S1	PN	/	Non
	Conduits en toiture	Conduits de fumée	PVC	/	7	/	S2	PN	/	Non

Copyright BUREAU VERITAS

6.2. Estimation quantitative des matériaux et produits contenant de l'amiante

N°ZPSO	Ouvrage	Partie d'ouvrage	Estimation quantitative
2	Conduits en toiture	Conduits de fumée	1 U

7. ANNEXES

7.1. Parties d’immeuble bâti visitées

La liste ci-dessous présente les parties d’immeuble inspectées dans le cadre de la mission confiée à BUREAU VERITAS.
Il appartient au donneur d'ordre ou à son représentant, seule personne à même d'avoir une parfaite connaissance des lieux, de signifier à BUREAU VERITAS. toute omission, erreur ou incohérence éventuelle dans l'identification des locaux ou zones figurant à un titre ou à un autre dans le présent rapport.

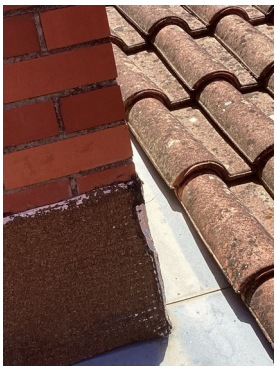
Localisation	Descriptif sol / mur / plafond
Toiture	/

7.2. Photos prélèvements

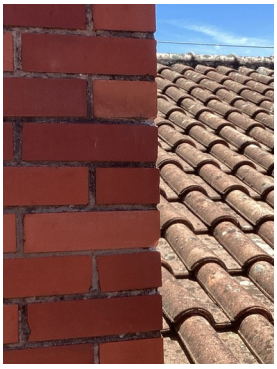
P1	ZPSO 1
Toiture	
	
Façades lourdes y compris poteaux -> Enduits projetés/crépis façades	

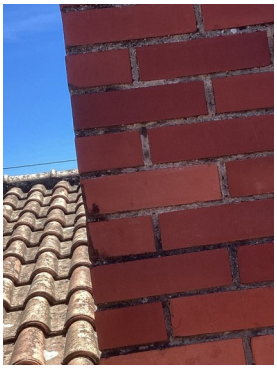
P2	ZPSO 1
Toiture	
	
Façades lourdes y compris poteaux -> Enduits projetés/crépis façades	

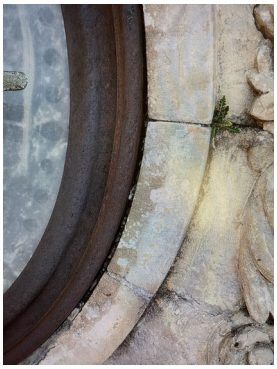
P3	ZPSO 2
Toiture	
	
Conduits en toiture -> Conduits de fumée (Liste B)	

P4	ZPSO 3
Toiture	
	
Eléments associés à la toiture -> Eléments de toiture	

P5	ZPSO 3
Toiture	
	
Eléments associés à la toiture -> Eléments de toiture	

P6	ZPSO 4
Toiture	
	
Eléments associés à la toiture -> Eléments de toiture	

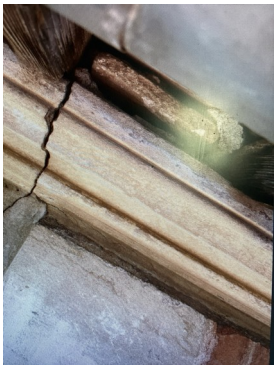
P7	ZPSO 4
Toiture	
	
Eléments associés à la toiture -> Eléments de toiture	

P8	ZPSO 5
Toiture	
	
Eléments associés à la toiture -> Eléments de toiture	

P9	ZPSO 5
Toiture	
	
Eléments associés à la toiture -> Eléments de toiture	

P10	ZPSO 6
Toiture	
	
Eléments associés à la toiture -> Eléments de toiture	

P11	ZPSO 6
Toiture	
	
Eléments associés à la toiture -> Eléments de toiture	

P12	ZPSO 7
Toiture	
	
Conduits en toiture -> Conduits de fumée (Liste B)	

7.3. Photos sondages

S1	ZPSO 7
Toiture	
	
Conduits en toiture -> Conduits de fumée (Liste B)	

7.4. Attestation d'assurance

Allianz

Attestation d'assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE** - Succursale en France - 1 Cours Michelet – CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, (« la Compagnie ») certifions par la présente que la société :

Bureau Veritas S.A.
Tour Alto, 4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale,

Bureau Veritas Exploitation S.A.S.
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre compagnie la police n° **FRL001575** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités garanties et notamment :

Missions travaux :

- Repérage amiante avant travaux / démolition (tout domaine d'activité)
- Mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Examen visuel des surfaces traitées (tout domaine d'activité)
- Repérage du plomb avant travaux (tout domaine d'activité)
- Diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets (tout domaine d'activité)
- Etat parasitaire
- Etat relatif à la présence de termite
- Diagnostic mérule

Missions exploitation :

- Diagnostics amiante et inventaires des matières dangereuses à bord des navires et matériel flottant
- Repérage amiante pour intégration aux documents de traçabilité et de cartographie amiante (pour DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Création ou mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Diagnostic et dépistage du radon dans les bâtiments, cavités, lieux souterrains, recherche des sources, voies d'entrées et de transfert, mesure de flux d'exhalation des sols
- Diagnostic technique global
- Diagnostic accessibilité

Missions transaction / location :

- Repérage amiante pour établissement du constat vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Etat relatif à la présence de termite
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Mesurages Carrez - Boutin
- Etat des risques

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire *FR*
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com

Allianz

Attestation d'assurance

Autres missions :

- Assistance technique amiante et plomb
- Prélèvement et analyse de matières dangereuses

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION:

Tous dommages confondus
(corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non) **1'000'000 EUR** par sinistre et par année d'assurance

Période d'assurance : du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au- delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Le contenu de la présente attestation ne peut en aucun cas être considéré ou interprété comme dérogeant ou modifiant l'une des conditions ou dispositions de la police ci-dessus mentionnée.

Fait à Paris La Défense, le 23 décembre 2025.
Pour la compagnie

Allianz
Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet
CS 30051
92076 Paris La Défense
487 424 608 RCS Nanterre

Signed by: LORENZO BATTISTI
EMail: lorenzo.battisti1@allianz.com
Signing time: 23-12-2025 10:46:58
IP address: 165.225.202.119

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire *FR*
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com

7.5. Certificat de compétence

LCP CERTIFICATION DE PERSONNES

Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier
N°2368

MONSIEUR VERNIZEAU Mathieu

Amiante sans mention Selon arrêté du 24 décembre 2021	**Amiante** Date d'effet : 05/02/2024 : - Date d'expiration : 04/02/2031
Amiante avec mention Selon arrêté du 24 décembre 2021	**Missions spécifiques, bâtiments complexes** Date d'effet : 05/02/2024 : - Date d'expiration : 04/02/2031
DPE individuel Selon arrêté du 24 décembre 2021	**Diagnostic de performances énergétiques** Date d'effet : 23/02/2024 : - Date d'expiration : 22/02/2031
DPE avec mention Selon arrêté du 24 décembre 2021	**DPE par immeuble, bâtiments à usage autre que d'habitation** Date d'effet : 23/02/2024 : - Date d'expiration : 22/02/2031
Electricité Selon arrêté du 24 décembre 2021	**Etat de l'installation intérieure électricité** Date d'effet : 05/02/2024 : - Date d'expiration : 04/02/2031
Gaz Selon arrêté du 24 décembre 2021	**Etat de l'installation intérieure gaz** Date d'effet : 05/02/2024 : - Date d'expiration : 04/02/2031
Plomb sans mention Selon arrêté du 24 décembre 2021	**Constat du risque d'exposition au plomb** Date d'effet : 23/02/2024 : - Date d'expiration : 22/02/2031
Termites métropole Selon arrêté du 24 décembre 2021	**Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments** Date d'effet : 23/02/2024 : - Date d'expiration : 22/02/2031

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 23/02/2024, à Pessac par MOLEZUN Jean-Jacques Président.

Siège : 25, avenue Léonard de Vinci – Technoparc Europarc – 33600 PESSAC
Salles d'examens : 71/73, rue Desnouettes – 75015 PARIS
Tél : 05.33.89.39.30 – Mail : contact@lcp-certification.fr - site : www.lcp-certification.fr
SAS au capital de 15 000€ - SIRET : 80914919800032 – RCS BORDEAUX – 809 149 198 - - Code APE : 7022 Z
Enr487@ LE CERTIFICAT V011 du 16-12-2022

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES
Accréditation N° 4-0590
Portée disponible sur www.cofrac.fr

7.6. Croquis de repérage

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

ADRESSE	GENDAMERIE DE LODEVE sis 248 boulevard du General Leclerc 34700 LODEVE	
Localisation Toiture	Date visite	Le 10/06/2026
	Auteur	Mathieu VERNIZEAU
	N° dossier	32279594/S1/1
	Planche	1 / 2
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

ADRESSE	GENDAMERIE DE LODEVE sis 248 boulevard du General Leclerc 34700 LODEVE	
Localisation Toiture	Date visite	Le 10/06/2026
	Auteur	Mathieu VERNIZEAU
	N° dossier	32279594/S1/1
	Planche	2 / 2
	Indice	1

Vue utilisée :

Prélèvement positif

Matériaux et produits contenant de l'amiante :

- Conduits de fumée (Liste B)



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation

7.7. Rapport d'analyse du laboratoire

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
Monsieur Mathieu VERNIZEAU
450 Rue Baden Powell
34000 MONTPELLIER

Notre référence : AR-26-KE-025331-01

Numéro de dossier : 26KE016949
Référence de dossier : 1510797812/32279594/S1/1/1_32279594/1/1

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 26KE016949-001 - Référence *EUROFINS250000092266 Réf. Prel : P1 Toiture/Façades lourdes y compris poteaux : Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs - (Ciment/Gris, Clair)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26KE016949-002 - Référence *EUROFINS250000092267 Réf. Prel : P2 Toiture/Façades lourdes y compris poteaux : Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs - (Ciment/Gris, Clair)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26KE016949-003 - Référence *EUROFINS250000092269 Réf. Prel : P3 Toiture/Conduits en toiture : Conduits de fumée (Liste B) - (Fibres-ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26KE016949-004 - Référence *EUROFINS250000092264 Réf. Prel : P4 Toiture/Eléments associés à la toiture : Eléments complémentaires de toiture - (Composite/Noir)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26KE016949-005 - Référence *EUROFINS250000092268 Réf. Prel : P5 Toiture/Eléments associés à la toiture : Eléments complémentaires de toiture - (Composite/Noir)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26KE016949-006 - Référence *EUROFINS250000092492 Réf. Prel : P6 Toiture/Eléments associés à la toiture : Eléments complémentaires de toiture - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26KE016949-007 - Référence *EUROFINS250000092491 Réf. Prel : P7 Toiture/Eléments associés à la toiture : Eléments complémentaires de toiture - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26KE016949-008 - Référence *EUROFINS250000092261 Réf. Prel : P8 Toiture/Eléments associés à la toiture : Eléments complémentaires de toiture - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26KE016949-009 - Référence *EUROFINS250000092262 Réf. Prel : P9 Toiture/Eléments associés à la toiture : Eléments complémentaires de toiture - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26KE016949-010 - Référence *EUROFINS250000092265 Réf. Prel : P10 Toiture/Eléments associés à la toiture : Eléments complémentaires de toiture - (Ciment/Gris, Foncé)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26KE016949-011 - Référence *EUROFINS250000092263 Réf. Prel : P11 Toiture/Eléments associés à la toiture : Eléments complémentaires de toiture - (Ciment/Gris, Foncé)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 26KE016949-012 - Référence *EUROFINS250000092493 Réf. Prel : P12 Toiture/Conduits en toiture : Conduits de fumée (Liste B) - (PVC/)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud SAS

eurofins
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

AB 1609

EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT SUD SAS
Analyses EABS
75C Avenue de Pascalet
30310 VERGEZE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-039142-01
Référence laboratoire N° : 26RI040345
Reçu au laboratoire le : 15/06/2026
Date d'analyse : 18/06/2026
Référence dossier Client:26KE016949 - 1510797812/32279594/S1/1/1_32279594/1/1

Date d'émission de rapport : 18/06/2026 16:25
Référence de suivi du dossier N° : 26KE016949
Date de réception :12/06/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	26KE016949-001 - EUROFINS250000092 66 Réf. Prel : P1 Toiture/Façades lourdes y compris poteaux : Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs - (Ciment/Gris, Clair)	Matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau semi-dur (blanc) en traces	**MET** / F4GG	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	26KE016949-002 - EUROFINS250000092 67 Réf. Prel : P2 Toiture/Façades lourdes y compris poteaux : Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs - (Ciment/Gris, Clair)	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige)	**MET** / F4GG	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	26KE016949-003 - EUROFINS250000092 69 Réf. Prel : P3 Toiture/Conduits en toiture : Conduits de fumée (Liste B) - (Fibres-ciment/Gris)	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)	**MOLP** / TA4R	4 / 4	-	Fibres d'amiante de type chrysotile, riébeckite-amiante (crocidolite)

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-039142-01
Référence laboratoire N° : 26RI040345
Reçu au laboratoire le : 15/06/2026
Date d'analyse : 18/06/2026
Référence dossier Client:26KE016949 - 1510797812/32279594/S1/1/1_32279594/1/1

Date d'émission de rapport : 18/06/2026 16:25
Référence de suivi du dossier N° : 26KE016949
Date de réception :12/06/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
004	26KE016949-004 - EUROFINS250000092 64 Réf. Prel : P4 Toiture/Eléments associés à la toiture : Eléments complémentaires de toiture - (Composite/Noir)	Matériau de type aluminium ; matériau souple (fibreux) (bitumineux) (noir)	**MET** / F4GG	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	26KE016949-005 - EUROFINS250000092 68 Réf. Prel : P5 Toiture/Eléments associés à la toiture : Eléments complémentaires de toiture - (Composite/Noir)	Matériau de type aluminium ; matériau souple (fibreux) (bitumineux) (noir) ; matériau (gris)	**MET** / WL2V	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	26KE016949-006 - EUROFINS250000092 92 Réf. Prel : P6 Toiture/Eléments associés à la toiture : Eléments complémentaires de toiture - (Ciment/Gris)	Matériau semi-dur de type ciment (gris) ; matériau dur de type brique (orange)	**MET** / F4GG	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	26KE016949-007 - EUROFINS250000092 91 Réf. Prel : P7 Toiture/Eléments associés à la toiture : Eléments complémentaires de toiture - (Ciment/Gris)	Matériau (noir) en traces ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	**MET** / F4GG	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-039142-01
Référence laboratoire N° : 26RI040345
Reçu au laboratoire le : 15/06/2026
Date d'analyse : 18/06/2026
Référence dossier Client:26KE016949 - 1510797812/32279594/S1/1/1_32279594/1/1

Date d'émission de rapport : 18/06/2026 16:25
Référence de suivi du dossier N° : 26KE016949
Date de réception :12/06/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
008	26KE016949-008 - EUROFINS250000092 61 Réf. Prel : P8 Toiture/Eléments associés à la toiture : Eléments complémentaires de toiture - (Ciment/Gris)	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	**MET** / F4GG	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	26KE016949-009 - EUROFINS250000092 62 Réf. Prel : P9 Toiture/Eléments associés à la toiture : Eléments complémentaires de toiture - (Ciment/Gris)	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	**MET** / F4GG	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	26KE016949-010 - EUROFINS250000092 65 Réf. Prel : P10 Toiture/Eléments associés à la toiture : Eléments complémentaires de toiture - (Ciment/Gris, Foncé)	Matériau dur de type ciment (gris)	**MET** / F4GG	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011	26KE016949-011 - EUROFINS250000092 63 Réf. Prel : P11 Toiture/Eléments associés à la toiture : Eléments complémentaires de toiture - (Ciment/Gris, Foncé)	Matériau dur (gris) ; matériau dur de type brique (orange) en traces	**MET** / F4GG	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

eurofins
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

AB 1609

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-039142-01
Référence laboratoire N° : 26RI040345
Reçu au laboratoire le : 15/06/2026
Date d'analyse : 18/06/2026
Référence dossier Client:26KE016949 - 1510797812/32279594/S1/1/1_32279594/1/1

Date d'émission de rapport : 18/06/2026 16:25
Référence de suivi du dossier N° : 26KE016949
Date de réception :12/06/2026

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
012	26KE016949-012 - EUROFINS250000092 93 Réf. Prel : P12 Toiture/Conduits en toiture : Conduits de fumée (Liste B) - (PVC/)	Matériau semi-dur (granulaire) (gris)	**MET** / F4GG	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MOLP:Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2021 - annexe 2

MET: Détermination des Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX 43-050 : Juillet 2021.

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire.
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.
NB 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.
Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.
"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.
NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur https://pca.gov.pl/.
NB 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.
NB 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).
NB 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-RI-039142-01
Référence laboratoire N° : 26RI040345
Reçu au laboratoire le : 15/06/2026
Date d'analyse : 18/06/2026
Référence dossier Client:26KE016949 - 1510797812/32279594/S1/1/1_32279594/1/1

Date d'émission de rapport : 18/06/2026 16:25
Référence de suivi du dossier N° : 26KE016949
Date de réception :12/06/2026

Validé et approuvé par :



Krzysztof Zemlo
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA